

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 24 avril 2001 à 21 h 15, à la salle Flore laurentienne, située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est, à Longueuil.

Présences

Commissaires :

Mesdames : Lucie Désilets, Fernande LeBlanc-Sénéchal

Messieurs : Michel Chamberland, Normand Héroux, Yves Langevin, Jean Létourneau, Serge Mainville

Formant quorum sous la présidence de madame Fernande LeBlanc-Sénéchal.

**Commissaires
représentant
les parents :**

- du primaire : Madame Johanne Gaudreau

- du secondaire : Monsieur Claude Roy

**Sont également
présents :**

Monsieur Serge Lefebvre, directeur général

Monsieur Rolland Descheneaux, secrétaire général

Madame Denise Lussier, directrice générale adjointe

Madame Huguette Richard, directrice générale adjointe

Monsieur Antonio Pellegrino, directeur général adjoint

Ouverture de la
séance

Madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est précisément 21 h 15.

44-CE-2000-2001
Adoption de l'ordre
du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean Létourneau que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Le point 12.2 - Retiré

Adoptée unanimement

Ordre du jour

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2001
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service de la formation générale des jeunes
8. Affaires des Services complémentaires
9. Affaires du Service des ressources humaines
10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires :
 - 10.1 Calendriers scolaires 2001-2002 :
 - préscolaire et primaire
 - secondaire
11. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement

12. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 12.1 PCP076/172 - Réfection de la toiture - École Antoine-Brossard
Sections 1,6 et 7
13. Affaires du Service du développement institutionnel
14. Affaires du Service des technologies de l'information
15. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
16. Autres points
17. Questions orales du public
18. Parole aux commissaires
19. Parole aux commissaires représentant les parents
20. Ajournement ou clôture de la séance

45-CE-2000-2001
Adoption du
procès-verbal

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Serge Mainville que le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2001 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

Adoptée unanimement

46-CE-2000-2001
Calendriers scolaires

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différentes tables de consultation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de travail du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Gaudreau :

QUE le calendrier scolaire 2001-2002 pour le préscolaire et primaire, daté du 24 avril 2001 soit adopté tel que présenté.

QUE le calendrier scolaire 2001-2002 pour le secondaire, daté du 24 avril 2001 soit adopté tel que présenté.

Adoptée unanimement

47-CE-2000-2001
Adjudication du
contrat :
PCP076/172 -
École Antoine-
Brossard - Réfection
de la toiture/sections
1, 6, 7

CONSIDÉRANT que par sa résolution numéro 74-CC-2000-2001, la Commission scolaire Marie-Victorin approuvait les projets à caractère physique pour l'année scolaire 2001-2002;

CONSIDÉRANT que seize (16) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que quatorze (14) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme « Leclerc + Associés », architectes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean Létourneau :

QUE le contrat pour le projet PCP076/172 - École Antoine-Brossard, réfection de la toiture/sections 1,6,7, soit accordé à la firme « Toitures Trois Étoiles inc. », plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 125 766 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 5 avril 2001 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

48-CE-2001-2002
Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lucie Désilets que la séance soit close.

Adoptée unanimement

Il est précisément 21 h 20 lorsque les délibérations prennent fin.

L.I.P., a. 170

Présidente

Secrétaire général
